

Emolument

Tarif applicable pour l'évaluation d'équivalence des prestations de formation et de la validation du module

1. Pour les candidates et candidats
 - Evaluation d'équivalence, par module CHF 200.00
 - Vérification en vue d'un complément d'enseignement nécessaire lors de dépassement du délais de validité du module.
Par module CHF 150.00

2. Pour le prestataire
 - Pour des modules, qui ont déjà été enseigné avant l'accréditation, évaluation d'équivalence rétroactive, (plusieurs années si le programme d'enseignement n'a pas été modifié).
Par an CHF 500.00

Approuvé par le comité de l'OrTra formation professionnelle AM, le 18 novembre 2014.

Le président:

Dr. Thomas Heuberger

L'administrateur:

Bruno Gutknecht, avocat